

<https://enseignants.se-unsa.org/La-lettre-du-SE-Unsa-du-16-decembre-2022>



La lettre du SE-Unsa du 16 décembre 2022

- Nos publications - La Lettre du SE-Unsa -

Date de mise en ligne : mardi 3 janvier 2023

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés



Carte scolaire 2023 : des choix à rebours des défis
Comme prévu par le projet de loi de finances, l'Éducation nationale doit rendre 1 117 emplois dans le premier degré et 481 dans le second degré. C'est une répartition académique sévère qui vient d'être communiquée en Comité technique ministériel.

Pour le SE-Unsa, le gouvernement fait des choix à rebours des défis fondamentaux posés à notre École : réussir la démocratisation de l'École, accroître le niveau général de formation, les arbitrages budgétaires et son corollaire - la répartition académique - passent à côté du sujet.

[Je lis la suite](#)



En visant l'enseignement public, l'extrême droite menace les personnels et la Nation
Récemment, un responsable du parti d'extrême droite *Reconquête* a publié sur des réseaux sociaux une dénonciation de la mise en œuvre du programme de 4e en histoire-géographie dans un collège normand. Cette stratégie d'affichage diffamatoire est non seulement exécration, mais fait courir un risque sur les personnels. Pour le SE-Unsa, c'est inacceptable et illustre, si cela était encore nécessaire, que l'extrême droite, ça ne s'essaie pas !

[Je lis la suite](#)



Éducation prioritaire : du changement à venir
Le ministre de l'Éducation nationale annonce une nouvelle fois par voie de presse un redécoupage de la carte de l'éducation prioritaire à l'horizon 2024.

Pour le SE-Unsa, il est nécessaire de réexaminer périodiquement la carte de l'éducation prioritaire afin de rester au plus proche des besoins des territoires.

[Je lis la suite](#)



Aides spécifiques : j'y ai droit

S'inscrire ou inscrire sa famille aux activités culturelles et sportives, préparer ou profiter de sa retraite, anticiper ses vacances, planifier et vivre au mieux son envie d'exercer son métier hors de France... sont autant de projets agréables que de possibles préoccupations financières. Par ailleurs, concilier vie professionnelle et vie personnelle exige souvent la recherche de solutions matérielles (déménager, s'installer, gérer une situation de handicap à titre personnel ou familial...). Que vous soyez en activité ou à la retraite, vous avez droit à des aides spécifiques.

Alors, dès aujourd'hui, demandez l'accompagnement *Mes aides spécifiques* du SE-Unsa en complétant ce formulaire !

[Je demande l'accompagnement](#)



Rejoindre le SE-Unsa : il n'est jamais trop tard !

Au SE-Unsa, vos besoins sont nos priorités. Être bien accompagné-e, bien défendu-e, pour mieux vivre son métier, c'est l'objectif que le SE-Unsa se fixe pour chacun-e d'entre nous. Que l'on soit stagiaire, titulaire ou contractuel-le, en activité ou lorsqu'on est à la retraite, et bien sûr quel que soit notre métier ou notre territoire, et ce tant du point de vue de votre vie professionnelle que personnelle, chacun-e a sa place au SE-Unsa.

L'Unsa, votre alliée du quotidien.

[J'adhère maintenant](http://www.se-unsa.org/adh/)

